

COMMUNE DE CHAVANOZ
Isère

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2012
COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL - 18 09 12 C R

Présents : R. DAVRIEUX, S.BLOND, J.M. CREUZET, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P.BAY, P. COSTA, V. FALCONE, A. ANGEI, A. MINJAT, M-L DEJOUX, M. GOY, M-F CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T.MILLAT, L.BERTHET, F. MOUSSU-CHEMOUL, C. BON, J.P. ROZAND.

Excusés :

Madame GOY Catherine donne pouvoir à madame DEJOUX,
Monsieur PEDRO Jean-Paul donne pouvoir à madame CHEVAL,
Monsieur BEYNEL Nicolas donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX.

Absents : madame SANTULLO, madame VALENTIN, monsieur GULLON-NEYRIN

Secrétaire de séance : madame CHEVAL

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUIN 2012

Aucune observation n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

COURSE CYCLISTE DU 11 MARS 2012 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION :

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 1 307 € au club de Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme pour l'organisation de la course cycliste du 11 mars 2012.

ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTES DAUPHINOISES LYON-SATOLAS:

A l'unanimité, le conseil municipal, donne son accord sur le versement du fonds de concours de 170 000 € attribué par la Communauté de Communes Portes Dauphinoise de Lyon-Satolas pour la construction du restaurant scolaire et d'une salle multi accueil.

D.R.E : PROJET D'AVENANT POUR LA PROLONGATION DU G.I.P JUSQU'AU 31/12/2014:

A l'unanimité, le conseil municipal décide de prolonger l'activité du G.I.P jusqu'au 31 décembre 2014 et autorise le maire à signer le document.

AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE : DEMANDE DE SUBVENTION A FORMULER AU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

A l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter l'aide du Conseil Général de l'Isère dans le cadre de l'aménagement de la bibliothèque municipale.

SIVOM : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LES DECHETS

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve le rapport annuel 2011 du S.I.V.O.M sur les déchets. Ce document est consultable pendant 1 mois à compter de la présentation au conseil municipal.

PROJET DE VENTE IMMOBILIERE : TERRAIN BANDON "ROUTE DE LOYETTES

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la vente des parcelles AE70 et AE71 d'une superficie totale de 57 378 m² pour un montant de 450 000 € H.T à la société "Terres et Logis Constructions sachant que le Service des Domaines a estimé le bien à 450 000 €.

VENTE IMMOBILIERE : APPARTEMENT MOULIN-VILLETTE

A l'unanimité le conseil municipal autorise la vente de l'appartement n°5 de type 4 avec cave pour un montant de vente à 120 000 €.

PERSONNEL COMMUNAL : TRANSFORMATION DE POSTE

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- de transformer un poste d' A.T.S.E.M 1^{ère} classe en poste d'A.T.S.E.M principal de 2^{ème} classe,
- de transformer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principale de 1^{ère} classe,
- de transformer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

QUESTIONS NON SOUMISES AU VOTE

Informations : Utilisation par monsieur le Maire de sa délégation

- Marché de maîtrise d'œuvre :
Aménagement du parking des écoles des 5 Chemins
Cabinet Rodolphe Perrier de Crémieu
Montant : 14 900 € H.T. soit 17820, 40 € T.T.C.
- Marché de travaux :
Aménagement du parking des écoles des 5 Chemins
Entreprise GACHET René S.A.R.L. de Beaurepaire
Montant : 268 509,70 € H.T soit 321 137,60 € T.T.C.
- Marché de Travaux:
Travaux d'aménagement de la rue du Château
Entreprise R.M.F TP de Pusignan
Montant : 302 965,15 € H.T soit 362 346,32 € T.T.C.
- Renouvellement de la ligne de Crédit :
 - Durée : 1 an
 - Taux : T4M + marge 2,70 %
 - Frais de dossier : 0,30 % du montant global
 - Montant : 150 000 €

Police Municipale

Le conseil municipal est informé du départ du policier municipal. Un recrutement sera lancé dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h55.